

« La métropole grenobloise est née il y a deux ans. Elle est issue de la loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d’Affirmation des Métropoles (MAPTAM) permettant aux agglomérations de plus de 400 000 habitants d’exercer pleinement leur rôle en matière de développement économique, d’innovation, de transition énergétique et de politique de la ville. Son objectif est de développer les territoires de manière plus équilibrée et favoriser la mutualisation de projets entre communes. C’est aussi d’améliorer l’efficacité du service public, c’est à dire mieux répondre aux attentes et besoins des usagers sans augmenter les dépenses. C’est ainsi que vous avez pu observer le transfert de certaines compétences communales à la métropole. Aujourd’hui encore, cette modernisation est en phase de transition. Ce document très pratique devrait vous aider à mieux comprendre ce nouvel environnement et son organisation. Il clarifie les compétences de chacun et précise les coordonnées des nouveaux interlocuteurs pour que tous les seyssinois continuent à avoir accès à un service public de qualité. Je vous en souhaite une bonne lecture et surtout un bon usage au quotidien. »

Fabrice Hugelé, maire

LA MÉTRO EN CHIFFRES



49
communes
membres



550 km²
de superficie



440 000
habitants

REPÈRES

> **27 janvier 2014**

Promulgation de loi MAPTAM

> **Janvier 2015**

Transfert de certaines compétences aux Métropoles

> **22**

Nombre de Métropoles en France (Aix-Marseille, Bordeaux, Brest, Grenoble, Lille, Montpellier, Nancy, Nantes, Nice, Paris, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Lyon, Dijon, Orléans, Saint-Etienne, Toulon, Clermont-Ferrand, Tours et Metz.)



QUI SONT VOS REPRÉSENTANTS À LA MÉTROPOLE ?

Grenoble-Alpes Métropole compte 124 élus, représentants des 49 communes de la Métropole au sein du conseil communautaire.

La ville de Seyssins est représentée par Fabrice Hugelé, maire, qui est 3^e vice-président de Grenoble-Alpes Métropole chargé de l'économie, de l'industrie, du tourisme et de l'attractivité du territoire, et Délia Moroté, 1^{ère} adjointe de la commune et conseillère métropolitaine.



VOS INTERLOCUTEURS



Ville de Seyssins
Parc François-Mitterrand
38 180 Seyssins
Tél. : 04 76 70 39 00

courrier@mairie-seyssins.fr
seyssins.fr   



**Grenoble-Alpes
Métropole**
3, rue Malakoff
38 031 Grenoble cedex

Tél. : 04 76 59 59 59
lametro.fr



AUTRES CONTACTS

Permis de conduire, carte grise...
Titre de séjour, demande de
nationalité française, d'asile,
prorogation de visa...

Préfecture de l'Isère
12, place de Verdun - CS 71046
38021 Grenoble Cedex
Tél. : 04 76 60 34 00

Accompagnement, action
sociale et insertion, protection
maternelle et infantile...

Service Local de Solidarité
28, rue de la Liberté - CS 70124
38601 Fontaine Cedex
Tél. : 04 57 42 50 19
Fax : 04 57 42 50 79

Paiement des factures de la
restauration scolaire, amendes...

Centre des finances publiques
2, boulevard Paul-Langevin
38600 Fontaine
Tél. : 04 76 27 41 62

Vos démarches administratives : service-public.fr

Cartes d'identité et passeport

**Liste des communes équipées du
dispositif de recueil biométriques :**
Allevard, Bourgoin-Jallieu, Crémieu, Domène,
Échirolles, Eybens, Fontaine, Grenoble,
L'Isle-d'Abeau, La Côte Saint-André, La
Mure, La Tour-du-Pin, Le Bourg d'Oisans, Le
Pont-de-Beauvoisin, Le Pont-de-Claix, Mens,
Meylan, Roussillon, Saint-Egrève, Saint-Mar-
cellin, Saint-Martin-d'Hères, Sassenage,
Vienne, Vif, Villard de Lans, Voiron.

Sur rendez-vous

Demande de logement social

**Liste des guichets pouvant enregistrer
et mettre à jour votre demande :**
Mairies de : Brié-et-Angonnes, Échirolles,
Fontanil-Cornillon, Herbeys, Meylan,
St-Martin d'Hères, St-Martin-le-Vinoux,
Seyssinet-Pariset.
Les CCAS de : Champagnier, Champs-sur-
Drac, Claix, Domène, Eybens, Fontaine,
Gières, Jarrie, Noyarey, Le Pont-de-Claix,
St-Egrève, Le Sappey-en-Chartreuse,
Sassenage, Varcès-Allières-et-Risset, Vif et
Vizille. Ainsi que Action logement Grenoble
et au pôle Habitat social à Grenoble.



KIFÉKOI ?

*Métropole, commune :
ce qui change dans votre quotidien...*

QUE FAIT LA VILLE ?

Espaces verts

Entretien des parcs (Pré Nouvel, Raymond-Aubrac, François-Mitterrand), des équipements sportifs, du patrimoine arboré, des espaces verts sur voirie, fleurissement.
☎ 04 76 70 39 11

Propreté urbaine

Nettoyage des rues, poubelles publiques, espaces canins.
☎ 04 76 70 39 11

Éclairage public

Gestion de l'éclairage communal.
☎ 04 76 70 39 11

Citoyenneté

Accueil, État-civil, cimetière élections...
☎ 04 76 70 39 00

Culture et sports

Location et gestion de salle, Bibliothèque, programmation d'événements...
☎ 04 76 70 39 94

Autorisation d'urbanisme

Déclaration de travaux, permis de construire...
☎ 04 76 70 39 02

Solidarité

Accompagnement des personnes âgées, Banque Alimentaire, portage des repas...
☎ CCAS au 04 76 96 03 25

Éducation

Entretien et construction des écoles, restauration scolaire, périscolaire (LEJS)...
☎ 04 76 70 39 29

Petite enfance

Multiaccueil, Relais d'Assistants Maternelles, ludothèque...
☎ CCAS au 04 76 96 03 25

SEYSSINS

Ville Fleurie

Transports

Organisation des réseaux de déplacement (transports en commun, Métrovélo, pistes cyclables, parking-relais...)
☎ Métromobilité - 04 76 20 36 36

Déneigement

Salage, déneigement des voies de circulation
☎ 04 76 70 39 11

Sécurité publique

Police municipale, prévention et tranquillité publique, opération tranquillité vacances...
☎ 04 76 70 39 19

Voirie

Création, aménagement et entretien des voies de circulation et des arbres d'alignement, stationnement, mobilier urbain, signalisation au sol et routière, feux tricolores, pistes cyclables, cheminements piétons, trottoirs...
☎ 0 800 805 807

Eau potable

Production, distribution de l'eau potable.
☎ Abonnements, factures - 04 57 38 47 95
Problème technique - 0 800 500 048
Intervention urgente le soir et le week-end - 04 76 98 24 27

Assainissement

Collecte et traitement des eaux usées et pluviales.
☎ 04 76 59 58 17

Déchets

Collecte, tri et valorisation, gestion des déchetteries.
☎ 0 800 500 027

Environnement

Entretien des espaces naturels métropolitains, des sentiers et des ruisseaux, Plan Air-Climat...

Habitat et logement

Demande de logements sociaux, programme Local de l'Habitat, aires d'accueil des gens du voyage...
☎ 04 76 59 59 59
N.B. : Retrouvez au dos de la plaquette la liste des guichets d'enregistrement de demande de logements sociaux.

Économie

Création et gestion des zones d'activités économiques et industrielles.
☎ ZA, entreprises : 06 81 38 23 11
Commerces : 06 45 89 05 59

Règlement d'urbanisme

Écriture du PLUi - Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Jusqu'à son approbation prévue en 2019, les documents d'urbanisme communaux feront référence.
☎ lametro.fr

QUE FAIT LA MÉTRO ?